

LE GRANDVA

Publication de la Municipalité de Grandvaux
distribuée gratuitement à tous les ménages

lien

Juillet-Août 2010 / 73

Juillet sans orage, Famine au village. Quand il pleut en août, Il pleut miel et moût.

A la veille de la fusion

Les finances de notre commune se portent au mieux

Les comptes de fonctionnement de l'exercice 2009 montrent un excédent de revenus de Fr. 464.561,50, après constitution d'une réserve de Fr. 800'000.– pour des investissements futurs, alors que le budget 2009 prévoyait un excédent de charges de Fr. 264'400.–.

Ce bon résultat est dû principalement à une perception fiscale en augmentation de Fr. 856'497.– sur celle de 2008, essentiellement au chapitre de l'impôt sur le revenu et la fortune. Il est intéressant de comparer notre situation avec celle de Cully dont le taux d'imposition est de 69,5%.

Grandvaux (taux 65%) a enregistré une rentrée d'impôts sur le revenu et la fortune de Fr. 6'904'887.– sur un montant total des recettes de Fr. 12'181'795.–. Cully a fait état d'une rentrée d'impôts sur le revenu et la fortune de Fr. 4'768'947.– pour un montant global des recettes de Fr. 12'183'423.–.

Les revenus conjoncturels (droits de mutations, impôt sur le gain immobilier, impôt sur les successions) ont totalisé Fr. 1'082'827.– pour un montant budgété de Fr. 675'000.–. Ces mêmes postes avaient dégagé des revenus de Fr. 613'497 en 2008.

Nous avons aussi bénéficié d'une ristourne totale de Fr. 794'896.– dans le

décompte final de la péréquation 2008 par rapport aux excédents d'acomptes versés, dont Fr. 119'252.– concerne la péréquation et Fr. 675'644.– la facture sociale.

L'endettement communal, en augmentation ces trois dernières années, a diminué de manière significative grâce, d'une part, au bon résultat mentionné, et d'autre part, en raison du montant relativement plus faible des investissements qui se sont montés à Fr. 585'522.–.

La diminution de l'endettement net de Fr. 1'415'173.– a pour conséquence que l'endettement total par habitant est revenu maintenant à Fr. 4'426.– et l'endettement net à Fr. 380.– par habitant, ce qui est favorable, si l'on considère que l'endettement total par habitant de l'ensemble des communes vaudoises (sans Lausanne) est de l'ordre de frs 5'800.–.

La marge d'autofinancement (cash-flow) dépasse de justesse les 2 millions de francs (Fr. 2'000'695.–). Ce résultat 2009 se situe au-dessus de la marge annuelle moyenne des dix dernières années de Fr. 1'584'924.–.

S'il est fort probable que nous allons pouvoir maintenir notre taux d'imposition à 65%, il serait souhaitable de pouvoir présenter au Conseil communal une demande de crédit d'étude pour le projet

du Parking-Est du village totalement enterré et bien intégré. Les autorisations de la part de l'Etat et le Service du développement territorial se présente positivement.

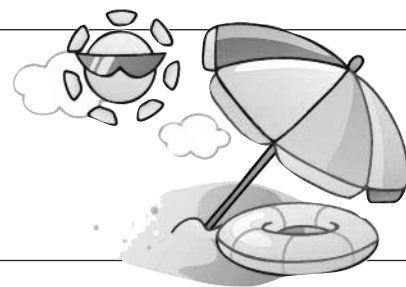


Au vu de nos bons résultats financiers et de notre futur intégration dans la nouvelle commune de Bourg-en-Lavaux, à laquelle Grandvaux apportera une contribution financière importante, il ne faudrait pas abandonner ou reporter les investissements qui auraient pu commencer à être engagés si l'Etat ne nous imposait pas ses longues procédures administratives.

La municipalité de Grandvaux remercie le boursier M. Pierre Busset et son service pour l'excellente tenue de la gestion des comptes, ainsi que tous nos contribuables qui nous permettent d'arriver à cet excellent résultat, sans oublier tous nos collaborateurs qui s'engagent quotidiennement pour assurer la bonne marche de notre communauté. Grâce à eux, Grandvaux se présente dans une situation confortable et enviable.

Alain Parisod, Syndic

**La rédaction du Grandva'lien
souhaite de radieuses vacances
à tous ses lectrices et lecteurs**



**Garage de la Petite Corniche
Michel Delessert S.A.**

Route de Lavaux 329 – 1095 Lutry
Téléphone 021 791 52 65 – Fax 021 791 55 67
E-mail: toyota.lutry@bluewin.ch

 **TOYOTA**

Michel et Yann Delessert

Entreprise familiale

Surveillant permanent de la faune

circonscription N° 5,
soit Gros-de-Vaud-Lausanne-Jorat-Lavaux:
Christian JAQUET, 1014 Lausanne, Route de Cojonex 24,
Chalet-à-Gobet, 079 237 42 60, 021 557 15 95,
021 557 15 91 (fax), christian.jaquet@vd.ch

Garde-pêche permanent

circonscription N° 4,
soit Lausanne-Lavaux-Vevey:
Cédric HENRY, 1014 Lausanne, Route de Cojonex 24,
Chalet-à-Gobet, 079 237 42 67, 021 557 15 96,
021 557 15 91 (fax), cedric.henry@vd.ch

Auxiliaires pour la surveillance des élèves

La municipalité de Grandvaux met au concours des postes d'auxiliaires à temps partiel, pour la surveillance des élèves à l'arrêt des bus scolaires du collège du Genevrey.

Profil requis:

- Sens des responsabilités
- Disponibilité (plusieurs interventions par jour)
- Suisse, permis B ou C
- Bon contact avec les enfants
- Gestion du stress

Les personnes intéressées sont priées de déposer leur dossier, avec acte de bonnes mœurs, auprès de la municipalité de et à 1091 Grandvaux jusqu'au **31 juillet 2010**.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de l'administration communale, Grand'Rue 1, à Grandvaux, au N° de tél: 021 799 92 23.



Nouvelles du bpa

La sécurité sur la route des vacances

Avant le départ:

- Préparez votre itinéraire et prévoyez le temps nécessaire. Le jour avant le départ, renseignez-vous sur l'état des routes, les prévisions météo et le volume du trafic.
- Votre véhicule est-il prêt pour un long voyage? Contrôlez les feux, la pression et le profil des pneus, le niveau d'huile, les freins, le liquide essuie-glace et de refroidissement.
- Votre équipement est-il complet? Dans certains pays européens, il faut obligatoirement avoir une pharmacie de voyage et des gilets de sécurité réfléchissants dans la voiture. Vous trouverez les informations relatives aux prescriptions valables dans

les différents pays sur Internet ou dans votre agence de voyages.

- Dans le coffre, placez les bagages les plus lourds en bas. Assurez les bagages de manière à ce qu'en cas de freinage, ils ne puissent pas bouger et blesser les passagers.

Partir reposé augmente la sécurité!

- La nuit, le corps est programmé pour dormir. Evitez donc de conduire à ce moment-là.
- L'alcool et les repas copieux fatiguent: renoncez-y!
- Faites au minimum une pause de dix minutes toutes les deux heures, à l'air frais.

Pendant que vous conduisez, renoncez à lire, à envoyer des sms, téléphoner (portable ou kit mains libres) ou encore à manipuler votre GPS.

- Si vous devez téléphoner alors que vous êtes en route: arrêtez-vous en lieu sûr ou demandez à un passager de mener la conversation.
- Lorsque vous conduisez, le mieux est d'éteindre votre téléphone portable.

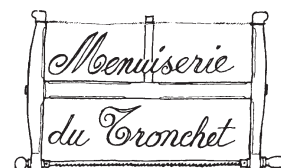
Fermeture de chemin

Dès le 12 juillet, le chemin sis entre celui de Prahis et de la Branche, sera fermé pour 3 mois, en raison de travaux liés à l'autoroute.

Merci de votre compréhension.

La municipalité

Pour tous travaux de menuiserie et agencement de cuisine



Menuiserie du Tronchet SA

Daniel Laffely & Jean-Luc Ansermot

Le Tronchet, 1091 Grandvaux
Tél. atelier: 021 799 24 83 / Fax 021 799 16 57
Tél. privé: 021 907 70 44

«Qui veut être bien servi va chez Laffely & Ansermot»

ED ENTREPRISE ELECTRIQUE
ROGER DESFAYES
CH. DU VIGNY 1 - 1096 CULLY
SPECIALISTE TELECOM ISDN
021 799 33 33 - NATEL 079 206 75 26 - FAX 021 799 33 38
WWW.DESFAYES.CH

Conseils de la Police cantonale

Vol à l'astuce et à la tire dans des cabines téléphoniques

Dans notre canton, plusieurs personnes âgées ont été abordées dans la rue par des inconnus. Dans l'un des cas, un individu a demandé de l'aide car sa voiture était en panne. Il a expliqué qu'il n'avait pas d'argent et qu'il devait appeler un service d'assistance, pour le dépannage. Dès lors, la victime s'est rendue dans une cabine téléphonique avec l'inconnu. Elle a introduit sa Postcard dans l'appareil et composé son code. A ce moment là, un deuxième personnage est arrivé, ce qui a distrait la dame. Le premier auteur en a profité pour subtiliser la carte et prendre la fuite avec son comparse.

Par la suite plusieurs retraits ont été effectués au moyen de ces cartes bancaires

- Masquer le clavier numérique des appareils à chaque fois que vous entrez votre code secret afin qu'il ne puisse être mémorisé par une personne.
- Restez vigilant si des personnes se trouvent à proximité de l'appareil que vous allez utiliser. Si vous êtes abordé pendant une opération, annulez tout et **retirez immédiatement** votre carte bancaire.
- Renseignez tout de suite la police en composant le 117 si vous avez été victime d'une telle tentative de vol et transmettez cette information à vos aînés.

Vol par introduction clandestine

Depuis plusieurs semaines, nos services dénombrent une dizaine de cas commis par le même individu. Il pénètre dans des appartements et logements non verrouillés, muni d'une laisse. Lorsqu'il est surpris, il brandit cet accessoire et prétend chercher son chien.

- Verrouillez systématiquement vos portes et fenêtres, même lors d'une courte absence ou lors d'activités dans le jardin.
- Prêtez attention à tout individu suspect observant les habitations, ainsi qu'aux véhicules suspects portant des plaques étrangères.
- Renseignez la police dans tous les cas et transmettez l'information à vos proches.

Division prévention de la criminalité

Conseil communal du 28 juin 2010

Des comptes positifs

Comme dans toutes les séances des conseils communaux de cette période estivale, l'examen des comptes et de la gestion figurent à l'ordre du jour. Ainsi, le 28 juin, ce sont 44 conseillères et conseillers qui se sont penchés sur les finances communales de l'exercice 2009.

Préalablement, il a été procédé à la prestation de serment de Mme Carole Cheseaux, dernière des «viennent ensuite» à la suite de la démission de deux conseillers: Jérémy Berthet et Jean-Marc Courvoisier, tous deux pour cause de déménagement à Epesses et Lutry. Il manque un conseiller pour atteindre l'effectif complet de 55 membres.

Gestion et comptes

Le rapport de gestion de la municipalité n'a pas amené de question, sinon une attaque virulente de J-Ls Bandini qui estime que la gestion et les comptes relatifs au Logis du Monde ne reflètent pas la réalité. Alors qu'il est mentionné que les travaux se soldent par un dépassement de Fr. 62'454,40, il estime que ce dépassement s'élève à Fr. 500'000.- de plus, relatifs à des travaux non exécutés par rapport à l'enveloppe budgétaire votée par le Conseil. Le syndic explique qu'il ne s'agit pas d'un dépassement, mais de compensations dues à certaines difficultés rencontrées et qui ont imposé un renoncement à certains travaux (liaison Hôtel du Monde - Caveau, notamment). Finalement, plusieurs conseillers ont adressé des reproches vu l'attitude de l'architecte et de certains travaux qui constituent selon eux des malfaçons (WC du caveau, par ex.). Il est regrettable également que la commission permanente pour le Logis du Monde n'ait pas encore rendu son rapport final, alors que le

bâtiment a été inauguré en 2007... Son président, Daniel Gay, n'a pu apporter son point de vue, étant excusé pour cette séance. La gestion de la Municipalité pour 2009 ainsi que les comptes ont été acceptés par 42 oui et une abstention.

Les comptes n'ont pas suscité de questions pertinentes de la part des conseillers, sinon plusieurs interventions de J-Ls. Bandini pour des différences entre budget et comptes non expliquées dans les publications. Il faut relever que le résultat de 2009 se solde par un excédent de recettes annoncé de Fr. 464'561,90, compte tenu des éléments comptables épurés. La marge d'autofinancement ou cash flow dépasse de justesse les 2 mios de francs soit Fr. 2'000'695,97. Autant dire que la situation financière de la commune est saine. L'endettement communal, en augmentation ces 3 dernières années, diminue de manière significative soit Fr. 1'415'173,92. L'endettement net n'est que de Fr. 380.- par habitant! On peut légitimement se poser la question de ce que seront les résultats de la future commune de Bourgen-Lavaux, puisque Cully et Epesses notamment, ont clôturé leurs exercices par des excédents de charges.

Travaux de réfection de la Grand'Rue et de la rue St-Georges.

Il est patent que le réseau routier au centre du village est en mauvais état. Mais les diverses constructions communales et privées de ces trois dernières années ont retardé sa remise en état. Dès lors, il devient nécessaire de procéder à celle-ci. Le coût des travaux, tels que présentés par la municipalité, s'élève à Fr. 157'000.-. La commission ad'hoc, sous la présidence d'A. Deuvaert, souhaite compléter le projet

par une amélioration sécuritaire et esthétique en proposant un marquage plus élaboré des voies de circulation et piétonnières. Comme en pareille situation, lorsqu'il s'agit de couleurs et d'esthétique, chacun y va de son avis ce qui a provoqué un débat de trois quarts d'heure pour finalement accepter le projet amélioré avec un surcoût de Fr. 10'000.- ce qu'ont accepté 42 conseillers alors que 2 s'abstenaient.

Création d'une association intercommunale de police.

En vertu de la votation populaire en faveur d'une police coordonnée, du 27 septembre 2009, chaque collectivité doit choisir de confier sa sécurité publique à la police cantonale, à une police intercommunale ou à une police municipale. Il s'agissait pour Grandvaux d'adopter les statuts de la future «Association Police Lavaux» (APOL), comme les 9 autres communes ayant décidé d'adhérer à ce concept, à savoir Lutry, Chexbres, Cully, Villette, Rivaz, Epesses, Riex, St-Saphorin et Puidoux. Lutry et Rivaz avaient déjà adopté ces statuts. Il a été estimé que le coût résultant d'un contrat de prestations cantonal s'élèverait à Fr. 4'445'647.- par an, alors qu'avec APOL il se monterait à Fr. 3'611'000.-. Il serait trop long et fastidieux de développer la composition et les prérogatives les divers organes de cette Association, mais mentionnons qu'ils seront composés d'un Conseil intercommunal, d'une Commission de gestion et d'un Comité de direction. C'est par 43 voix et un refus que les statuts, et partant l'adhésion à APOL, ont été acceptés par le Conseil grandvalien.

Suite en page 4

Elections

La démission de deux conseillers a nécessité de repourvoir les postes suivants:

- Une scrutatrice: Christine Hug, suppléante, devient scrutatrice. Sa place de suppléante est repourvue par Yvonne Clerc.
- Membre de la Commission du plan directeur communal: Gabrielle Borga, suppléante, devient membre et Marcel Pan-

chaud est élu suppléant. Tous sont élus par acclamations.

Communications municipales et divers

Comme dans les autres communes concernées, c'est une information «copier-coller» que donne le syndic sur la fusion. Le site Internet a été renouvelé et mérite un clic, alors que la Fête de l'Etiquette se déroulera du 10 au 12 septembre prochains. Le mar-

telage en vue des coupes de bois de cet hiver aura lieu le 12 août. La matinée de la forêt se déroulera le 25 septembre, mais informations suivront. Une personne est recherchée pour remplacer le concierge de la grande salle du 23 juillet au 15 août.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 1^{er} novembre 2010 à 20h00.

JPG

Vu, écouté, découvert...

Assemblée générale de la Chanson Vigneronne

Comme chaque printemps, notre société a sacrifié une de ses répétitions pour faire place à son assemblée générale annuelle. Après les points traditionnels en de telles circonstances, nous constatons que les comptes sont sains, notre société se porte bien.

Malheureusement, les registres ténors et basses sont de plus en plus clairsemés et notre directrice, malgré tout son talent et son enthousiasme, peine à mettre les voix d'hommes en valeur. Alors, pour le bien de la Chanson, nous encourageons les messieurs de la région à venir nous rejoindre, le mardi soir, à la salle boisée du Genevrey. Ils seront accueillis chaleureusement et trouveront une ambiance sympa-



thique. Le répertoire est éclectique pour que chacun trouve du plaisir à chanter. Alors, amis du chant et de Grandvaux, nous vous attendons... Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Adrian Rickli (021 7995054) ou Monique Counotte (021 7991667).

Cette année, les dates de nos manifestations changeront. En effet, notre loto aura lieu le 5 décembre, alors que nos soi-

rées seront reportées en 2011, les 28 et 29 janvier. Ce changement nous permettra de nous préparer à vous faire vivre une soirée inoubliable.

En effet, c'est à un souper-concert que nous vous convierons. Par les saveurs et la musique, nous vous inviterons à découvrir notre pays, dans sa tradition et sa modernité. Je n'en dis pas plus pour l'instant mais nous vous en reparlerons en temps voulu.

La Chanson Vigneronne souhaite un bel été à tous les fidèles lecteurs et lectrices du Grandva'lien

Monique Counotte

Le Grandva'lien est tiré à 1300 exemplaires, distribués à tous les ménages de Grandvaux, à la Préfecture, aux Municipalités et aux députés du district. Les articles NON officiels publiés le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

GERALD MAURY

CH. DE CHAMPAFLON 7
CP 120 - 1096 CULLY
TÉL. 021 799 47 30
NATEL 079 409 22 37
g.maury@bluewin.ch
ATELIER: LA THIOLEYRE

MAÎTRISE FÉDÉRALE
PLÂTRERIE, PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION, RÉNOVATION

Pour votre publicité, nous vous proposons

Pour 10 numéros (sans changement)

Pour 1 numéro

1/16 de page	Fr. 350.-	Fr. 40.-
1/8 de page	Fr. 500.-	Fr. 60.-
1/4 de page	Fr. 900.-	Fr. 100.-
1/2 page	Fr. 1700.-	Fr. 180.-

Qui cherche...trouve, troc, vente, achat, etc.»

Petite annonce express: 25 mots pour Fr. 20.-

**Bandeau de 1^{re} page
10 numéros Fr. 1000.-**

*Votre atout:
publicité de
proximité!*

Insertion d'un papillon Fr. 150 .-

Pour tous renseignements 021 799 92 23 ou administration@grandvaux.ch

A voir, écouter, découvrir... et pourquoi pas déguster!

Communications du conseil paroissial de Villette



Nos rendez-vous culturels

Dimanche 11 juillet

10h30 Tour de Gourze, culte champêtre

Dimanche 18 juillet

9h45 Hôpital de Lavaux

9h00 Grandvaux,
10h30 Cully*

Dimanche 25 juillet

9h00, Bahyse,
10h30 Grandvaux*

Dimanche 1er août

10h30, Cully, Place d'Armes, culte patriotique*

Dimanche 8 août

10h30 Grandvaux*

Dimanche 15 août

9h45 Hôpital de Lavaux*
9h00 Cully
10h30 Villette*

Dimanche 22 août

9h00 Bahyse,
10h30 Grandvaux*

Dimanche 29 août

10h30, Cully, culte régional*

Dimanche 5 septembre

9h00 Cully
10h30 Villette*

* Cène

Cultes d'été

Le pasteur Rapin vous propose un dépaysement du côté de Ninive avec le prophète Jonas, à l'occasion des cultes qu'il présidera cet été: les dimanches 18 et 25 juillet, et

8 et 15 août. Ce parcours permettra de (re) découvrir le sens du texte, et surtout que Dieu n'est pas du tout ce qu'on pense!

Culte du 1^{er} août

Ainsi que le veut la tradition, un culte patriotique sera célébré le dimanche 1^{er} août à 10h30 sur la place d'Armes de Cully. La Lyre de Lavaux nous fait à nouveau le plaisir d'être présente pour accompagner musicalement ce culte. Un apéritif sera offert à tous à l'issue de la célébration. En cas de pluie, le service aura lieu au Temple de Cully.

Culte couleur malgache

Le dimanche 29 août à 10h30 au Temple de Cully, nous vous invitons à un culte régional teinté d'images et de musique malgaches grâce à nos invités, M. René et Mme Lala Rabezanapary de Antananarive à Madagascar. En octobre 2009, René et Lala ont accompagné le voyage des jeunes de notre paroisse à travers leur belle île et nous sommes heureux de les accueillir à notre tour en Suisse. Lors de ce culte, ils nous présenteront leur travail à Madagascar dans la construction d'écoles et dans l'appui aux enfants en difficulté scolaire.

Les jeunes du club 5@6 de notre paroisse, les enfants de l'école du dimanche de Savigny-Forel participeront à ce culte ainsi que leur pasteur François Rochat. A l'issue de la célébration nous partagerons un repas canadien dans les jardins de la Cure de Cully.

Groupes d'aînés – Fusion

Le groupe du Trait d'Union à Cully et celui du Cep d'Or à Grandvaux ont chacun terminé leur saison par une sortie. Nous pouvons dire un grand merci aux responsables pour leur imagination et leur dévouement à la bonne marche des activités. Les respon-

sables et le pasteur Rapin ont décidé la fusion des deux groupes. Ils préparent d'ores et déjà la prochaine saison, dont les rencontres auront lieu soit à Cully (salle de paroisse catholique), soit à Aran (salle des Mariadoules). Les informations seront données en temps voulu.



Aristide Briand

Impressum

- Editeur:
Municipalité de Grandvaux
- Rédacteur:
Jean-Pierre Genoud
- Publicité:
Jean-Maurice Clerc
- Impression:
Imprimerie et Chronique de Lavaux
- Prochain numéro pour septembre:
3 septembre 2010
- Délai pour textes et annonces:
20 août 2010

 <p>Réparations Ventes voitures Neuves et occasions Toutes marques Lavage automatique</p> <p>Rte des Monts-de-Lavaux 318 1090 La Croix/Lutry 021/ 791 53 74 garagedelacroix@bluewin.ch</p> <p>www.garagedelacroix-lutry.ch</p>	 <p>1090 LA CROIX 1092 BELMONT Tél. 021 791 53 47 Fax 021 791 58 83</p>
---	---

Fête du 1^{er} août 2010 à Cully

Peut-être que les tous ménages concernant le 1^{er} août vous a échappé, aussi nous nous permettons de vous rappeler les points importants:

16h25 Embarquement sur le bateau amiral Lausanne – croisière gratuite pour les habitants des cinq communes. Départ à 16h45. Les billets sont à retirer au Bureau communal jusqu'à vendredi 30 juillet à 11h30.

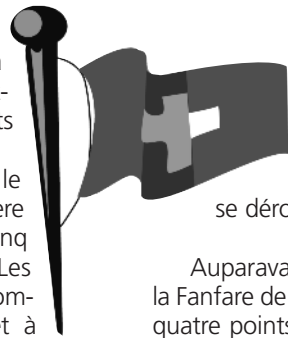
20h00 Embarquement Croisière des Feux (payante)

21h00 Cortège

21h30 Cérémonie officielle

22h00 Feux commémoratif et d'artifice

Pour plus de renseignements: Point i-Cully
021 962 84 54 ou sur le site
www.croisieredesfeux.ch.



Afin de marquer dignement la célébration de la fête nationale, un culte patriotique interparoissial sera célébré sur la Place d'Armes de Cully à 10h30. En cas de pluie, le culte se déroulera au Temple de Cully.

Auparavant, dès 6h00, la petite équipe de la Fanfare de Grandvaux sonnera la diane aux quatre points cardinaux de la commune, car contrairement à ce qui avait été annoncé l'an dernier à l'issue de la tournée, elle a trouvé un moyen de transport pour remplacer le vénérable camion à Bougnol.

Ainsi la tradition se perpétue et nous vous prions de réserver un bon accueil au passage de ces dévoués musiciens.

JPG

LAVAUX
fête l'étiquette...

Thème du concours
FLEURS ET FRAGRANCES

GRANDVAUX
vendredi 10
samedi 11
dimanche 12
septembre 2010
12^e édition

Invitation du SEL D'ICI

Le SEL D'ICI, créé en 2004, s'adresse aux habitants de Grandvaux, Cully, Villette, Epesses et Riex. Dans le but de rencontrer les adhérents, en accueillir de nouveaux, répondre aux questions, etc. nous avons décidé d'organiser des rencontres tous les 2 mois en 2010 et les dates prévues pour le second semestre sont les suivantes:

**Jeudi 2 septembre 2010,
Mardi 2 novembre 2010
de 20h00 à 22h00**

Salle des sociétés au rez-de-chaussée du Logis du Monde

Toute personne intéressée est cordialement invitée à venir nous rejoindre, à l'heure qui lui convient, pour quelques minutes ou quelques heures... sans engagement, afin de partager un moment convivial.

N'hésitez pas à amener des amis, voisins ou connaissances avec vous.

Au plaisir de vous rencontrer et partager un café (ou autre...) et un moment avec vous.

Le comité de l'entraide familiale



Appel aux bénévoles!

Que du bonheur! Les vacances commencent et nous ne regardons plus l'heure. Mais il serait dommage de mettre de côté Le Village de l'étiquette.

En effet, pour que cette manifestation soit belle, nous avons besoin de bonnes mains. N'hésitez pas à vous inscrire en tant que bénévole au 021 799 30 38. Merci d'avance de votre participation qui sera récompensée par l'amitié et le plaisir de faire des rencontres!

Yvonne Clerc



Place Saint-Louis 1 – 1110 Morges



La Côte

Vendre ou acheter
un bien immobilier en toute confiance :

Votre courtier immobilier à Grandvaux et Lavaux



Michel Bovay

Mobile : 41 79 707 47 80

Email : michel.bovay@remax.ch

PRÈS DE CHEZ VOUS!

MAZOL
SA

021 799 92 92

Mazout avantageux!
Livraison 7/7

en toute saison, demandez une offre!

Du seau à balayures au molok

Petite rétrospective aux odeurs de gadoues. Bouchez-vous le nez!

Quand j'étais gamin, dans les années 40 du siècle dernier, chaque ménage avait son **seau à balayures** qu'il déposait au bord du trottoir, une ou deux fois par semaine (mes souvenirs sont imprécis) afin que des préposés, pas encore stressés, les déversent dans le camion du Brevet Ochsen. En fait, ces seaux ménagers contenaient autant de cendres et de scories que de déchets ménagers et quasiment aucun emballage, car à l'époque, pour acheter sucre, farine ou autres produits alimentaires stockés en vrac chez l'épicier du coin, il fallait se munir de ses propres sacs en papier soigneusement conservés d'une fois à l'autre.

Puis, je fis connaissance avec les **poubelles** métalliques cylindriques dans lesquelles chaque ménage venait déverser ses ordures. On connaissait aussi, dans certains immeubles, les dévaloirs, sortes de cheminées verticales dotées, à chaque étage, d'une porte par laquelle les ménagères déversaient leurs restes – très souvent sans même les emballer – le tout s'écrasant au sous-sol dans une poubelle. Le système n'a pas duré longtemps vu la puanteur dégagée. Ces cheminées furent scellées. On en voit encore des traces dans les locatifs des années 70.

Ce fut remplacé assez vite par des **conteneurs** à ordures. Placés dans un local de service d'immeuble, sous haute et sévère surveillance du concierge, quelques-fois même sous clé pour une ouverture parcimonieuse la veille du ramassage communal. Ces conteneurs migrèrent très tôt devant les immeubles, se remplissant et débordant souvent bien avant le jour du ramassage.

Quelques quartiers organisèrent des **dépôts centraux** sur lesquels plusieurs conteneurs sur roulettes étaient alignés, chacun ne devant recevoir que les déchets pour lesquels il était destiné. Ces **déchetteries**, plus ou moins surveillées, ont souvent un aspect repoussant. Si le terrain est

en pente, il vaut mieux les caler, les attacher l'un à l'autre par une chaîne et celle-ci à un point fixe au risque de trouver le tout au lac. Ne parlons pas des farces des jeunes gens...

Dans les quartiers de maisons individuelles surtout, le déplacement requis du domicile à la déchetterie de quartier doit représenter une dépense surhumaine. Quoi de plus simple alors que de déposer ses sacs à ordures directement au bord du trottoir le matin, plus souvent la veille, voire l'avant-veille du ramassage. Quelle aubaine pour les chiens errants, les renards et les chats abandonnés ! Que de sacs crevés dont le contenu non consommé par eux s'étale d'un trottoir à l'autre. Et comme les employés du ramassage, aujourd'hui stressés par leurs tournées minutées, ce qui est par terre y demeure. Les corneilles et les pies ne pouvant assurer la relève, le tout peut rester quelques jours en exposition.

Arrivons enfin au **molok**, conteneur à ordures cylindrique vertical dont la plus grande partie est enterrée et coiffé d'un dôme muni d'un couvercle. L'idée de leur introduction en Suisse est due au président de la commune de Venthône, Louis-Fred Tonossi. Un ingénieur finlandais établi à Savièse, Veikko Salli, propriétaire d'un hôtel dans son pays, dérangé par l'amoncellement peu reluisant des poubelles derrière l'établissement et par le bruit des ramassages matinaux, s'était mis à imaginer d'entreposer les déchets en profondeur plutôt qu'à l'horizontale. Il dépose son brevet en 1988 puis cherche à l'exporter. Il cèdera sa licence à M. Tonossi. Le succès est au rendez-vous, puisque plus de 6'000 moloks sont à ce jour disponibles dans des communes de notre pays et à leur satisfaction. Leurs grands avantages sont que ce qui y est déversé ne peut plus en être retiré, que le plus grand volume se trouve sous le niveau du terrain, donc au frais, les déchets sont protégés des rayons solaires et dégagent moins vite les odeurs typiques des gadoues.



Vendredi de 17h00 à 21h00
Samedi de 16h00 à 21h00
Dimanche de 16h00 à 21h00



16-18 juillet
Georges & Jean-Louis PALAZ
Vendredi 16 juillet

23-25 juillet
Aurélia & Jacques JOLY

30 juillet-1er août
Cave Bougnol – Roland PARISOD
Samedi 31 juillet

6-8 août
Cave DUBOUX

13-15 août
René PONNAZ
Dimanche 15 août

20-22 août
Francine & Daniel MALHERBE

27-29 août
Vieux Pressoir – Rocco CANTORO
Vendredi 27 août

3-5 septembre
Dom. De Crétaz – Jean-Pierre DUFLON
Samedi 4 septembre

Quant aux **sacs-poubelles**, on en aura toujours besoin, soumis à une taxe communale ou non. La discipline d'aller les déposer aux endroits protégés, mesure d'hygiène publique, est encore et d'autant plus nécessaire!

Gérald R. Chappuis

Epicierie de Grandvaux



Alimentation
Ruelle de l'Eglise 14
1091 Grandvaux
Tél. 021 799 50 51

Horaires d'ouverture:
le matin:
du lundi au samedi
6h30-12h15
dimanche et jours fériés
7h30-12h15
l'après-midi:
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
15h30-18h30

Merci à notre clientèle

« Grandvaux est un village calme et reposant »
- Mais dormez-vous vraiment bien... ?



Votre spécialiste en literie
Centre commercial – 1070 Puidoux
www.mobideco.ch – 021 946 46 42

Souvenirs, souvenirs...

Dans le No 62, il a été omis de préciser que le décompte de travaux effectués en 1812 pour Jean-Henry Chapuis, représentant la Confrérie de Cully, avait été transmis par M. O. Joray de Grandvaux.

Et pour cette période de vacances:

Voici un petit texte, paru il y a fort longtemps dans un almanach, que vous pourrez savourer ou donner en dictée sous forme de «devoir de vacances»:

Monsieur Lamère a épousé Mademoiselle Lepère.
De ce mariage, est né un fils aux yeux pers.
Monsieur est le père, Madame est la mère.
Les deux font la paire.

Le père, quoique père, est resté Lamère, mais la mère,
avant d'être Lamère était Lepère.
Le père est donc le père sans être Lepère, puisqu'il
est Lamère et la mère est Lamère, bien que née Lepère.

Aucun des deux n'est maire.
N'étant ni le maire, ni la mère, le père ne commet donc
pas d'impair en signant Lamère.

Le fils aux yeux pers de Lepère deviendra maire.
Il sera le maire Lamère, aux yeux pers, fils de
Monsieur Lamère, son père, et de Mademoiselle Lepère,
sa mère.

La mère du maire meurt et Lamère, père du maire,
la perd.
Aux obsèques, le père de la mère du maire, le grand-père Lepère,
vient du bord de mer, et marche de pair
avec le maire Lamère, son petit-fils.

Les amis du maire, venus pour la mère, cherchent les Lamère,
ne trouvent que le maire et Lepère, père de la mère du maire,
venu de la mer, et chacun s'y perd!

Mais n'oubliez pas de «Prendre le temps»

*Prends le temps de travailler:
C'est le prix du succès.*

*Prends le temps de penser:
C'est la source de la force.*

*Prends le temps de jouer:
C'est le secret de la jeunesse.*

*Prends le temps de lire:
C'est la base du savoir.*

*Prends le temps d'être aimable:
C'est l'accès au bonheur.*

*Prends le temps de rêver:
C'est le chemin qui mène aux étoiles.*

*Prends le temps d'aimer:
C'est la vraie joie de vivre.*

*Prends le temps d'être heureux:
C'est la musique de l'âme.*

